

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 448 (2ème Rect)

présenté par
M. Hammadi, Mme Corre, M. Bies et Mme Chapdelaine

ARTICLE 8 TER

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« *I bis.* – Au troisième alinéa de l'article 80 du même code, le mot : « dixième » est remplacé par le mot : « onzième » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.